



HAL
open science

Esquisse d'une classification syntaxique des adverbes français

Jean-Philippe Dalbera

► **To cite this version:**

Jean-Philippe Dalbera. Esquisse d'une classification syntaxique des adverbes français. Travaux du cercle linguistique de Nice, 1980, 2, pp.39-60. hal-03601548

HAL Id: hal-03601548

<https://hal.science/hal-03601548>

Submitted on 8 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jean-Philippe DALBERA

ESQUISSE D'UNE CLASSIFICATION SYNTAXIQUE DES ADVERBES FRANÇAIS

Il convient de préciser d'emblée l'objet et les limites du présent article. Les adverbes constituent, dans les grammaires du français, un ensemble extrêmement touffu et aux contours parfois fuyants; de plus les classifications que l'on en donne traditionnellement, étant donné leur caractère exclusivement sémantique, n'éclairent pas toujours de manière satisfaisante leur comportement syntaxique. Notre propos consistera, dans les paragraphes qui suivent, à mettre en évidence un certain nombre de propriétés d'ordre distributionnel ou, s'il y a lieu, transformationnel (1), susceptibles de permettre au moins une esquisse de classification syntaxique des adverbes français. Il restera alors à établir quelle relation lie les classes distributionnelles aux classes sémantiques. Il faut ajouter que la présente étude ne prétend nullement à l'exhaustivité. Les listes d'adverbes mentionnés et les classes d'adverbes proposées n'ont que valeur d'exemple; et de multiples aspects du problème tels que tournures vieillies ou figées, relations entre l'adverbe et le statut interrogatif ou exclamatif de la phrase, extension de la notion de locution adverbiale etc... sont laissés de côté, qui devraient évidemment être pris en compte dans une étude globale du phénomène adverbial.

Tous les grammairiens n'envisagent pas la catégorie de l'adverbe de la même façon. Les divergences

portent essentiellement sur deux points : d'une part, l'appartenance à l'ensemble d'un certain nombre de "marginaux" tels que pronoms adverbiaux, adverbies de liaison, prépositions en fonction d'adverbe etc., de l'autre la classification de ces adverbies. Il est hors de notre propos d'examiner de manière systématique comment les uns et les autres se situent par rapport à ces deux problèmes; néanmoins nous rappelons, à titre d'exemples, quelques-unes des définitions de l'adverbe. Pour M. Grévisse (2), "l'adverbe est un mot invariable que l'on joint à un verbe, à un adjectif ou à un autre adverbe, pour en modifier le sens". Pour W. Von Wartburg et P. Zumthor (3) "Les adverbies sont des mots spécialisés dans la fonction circonstancielle ou "adverbiale": Leur propre est de compléter, par l'expression d'une circonstance, le sens d'un verbe, d'un adjectif, ou d'un autre adverbe. Le terme de circonstance doit être entendu d'une façon large, incluant par exemple l'intensité". Selon R. L. Wagner et J. Pinchon (4), "Les adverbies sont des mots invariables, comme les conjonctions et les prépositions. Ils diffèrent néanmoins de ces deux espèces de mots parce qu'ils peuvent assurer une fonction dans la phrase."

L'examen de ces quelques passages suffit à mettre en évidence que le seul critère de définition de l'adverbe admis par tous est son caractère invariable; mais, comme le soulignent R. L. Wagner et P. Pinchon, cette propriété n'est pas suffisante pour délimiter la catégorie de l'adverbe, puisque d'autres catégories la possèdent aussi. D'autres auteurs introduisent alors un second critère, comme cela apparaît dans les passages cités ci-dessus : la dépendance de l'adverbe à l'égard du verbe, de l'adjectif ou d'un autre adverbe. Mais cette propriété est jugée parfois trop restrictive dans la mesure où, par exemple, elle exclut de la catégorie de l'adverbe des éléments tels que les "adverbies" de liaison que certains souhaiteraient y voir figurer.

Reste la sous-catégorisation de cette catégorie adverbiale, c'est-à-dire ce qui figure généralement sous le titre *classification* (ou *classement*) des

adverbies. Examinons brièvement celles qui se trouvent proposées dans les trois ouvrages déjà cités. Grévisse envisage sept espèces d'adverbies : 1° les adverbies de manière ; 2° les adverbies de quantité ou d'intensité; 3° les adverbies de temps; 4° les adverbies de lieu; 5° les adverbies d'affirmation; 6° les adverbies de négation; 7° les adverbies de doute. Il signale, de plus, deux variantes possibles de cette classification, l'une qui consisterait à regrouper 5°, 6° et 7° sous une rubrique commune, celle des adverbies d'opinion, l'autre qui consisterait à faire une espèce spéciale des adverbies qui marquent la comparaison. Wartburg et Zumthor présentent une classification analogue à celle de Grévisse puisqu'ils distinguent des adverbies de manière, de temps, lieu, quantité-intensité et affirmation-négation. Wagner et Pinchon, enfin, divisent les adverbies en trois classes. Dans la première figurent les adverbies de négation, de quantité, d'intensité et de manière, dans la seconde, les adverbies circonstanciels de temps, lieu et cause et les adverbies d'opinion, dans la troisième les adverbies de liaison et de comparaison.

Comme l'écrivent Wartburg et Zumthor, "il faut noter que ce classement est sémantique, non syntaxique."

Qu'en est-il alors du fonctionnement syntaxique ? Les adverbies appartenant à une même sous-classe ont-ils un comportement syntaxique homogène ? Quelques exemples permettront de trancher cette question:

Soit deux adverbies de quantité : *beaucoup* et *très*

il travaille beaucoup	*	il travaille très
il boit beaucoup trop	*	il boit très trop
il est très gentil	*	il est beaucoup gentil

Soit deux adverbies de temps : *demain* et *tôt*

il partira très tôt	*	il partira très demain
demain il partira	*	tôt il partira

Soit deux adverbes de manière : *vite* et *debout*

il mange très vite * il mange très debout

Soit enfin deux adverbes d'opinion : *certainement*
et *oui*

il est certainement malade * il est oui malade
il le connaît très
certainement * il le connaît très oui
il ne le connaît
certainement pas * il ne le connaît oui pas

Il serait vain d'alourdir cette énumération; il est clair que les adverbes regroupés, selon le sens, dans ces sous-classes, n'ont pas le même comportement syntaxique, ou, du moins, n'ont pas tous le même comportement syntaxique. Il reste vrai que *tôt* et *tard* par exemple, tous deux rangés parmi les adverbes de temps ont effectivement la même distribution. Il peut se faire également que des adverbes rangés dans des classes distinctes, *ici* et *maintenant* par exemple, (lieu et temps) aient sensiblement les mêmes emplois syntaxiques.

Il faut noter que l'absence de cohérence qui se fait jour à travers les descriptions de la catégorie adverbiale s'explique assez bien si l'on analyse les présupposés de ces descriptions; les propositions selon lesquelles (a) l'adverbe est invariable, (b) l'adverbe se combine avec le verbe, l'adjectif et l'adverbe sont - implicitement - des esquisses de définitions distributionnelles. (a) signifie que l'adverbe est une catégorie n'entrant pas dans un accord (ce qui le distingue du nom, de l'adjectif, du verbe, du déterminant, du pronom); (b) décrit un certain faisceau de dépendances syntagmatiques qui caractérisent l'adverbe. Mais dans aucune de ces deux propositions, le principe directeur n'est appliqué jusqu'au bout. Nous avons déjà relevé en ce qui concerne (a) que l'absence de participation à un accord ne pouvait constituer une délimitation efficace, à elle seule. En ce qui concerne (b), le fait de mêler la relation privilégiée de l'adverbe avec le verbe

d'une part, l'adjectif d'autre part, l'adverbe lui-même enfin obscurcit ce qui aurait pu être mis en lumière; car il y a bien, en un sens, des adverbes qui se combinent avec le verbe, d'autres qui se combinent avec l'adjectif, d'autres enfin qui se combinent entre eux. Encore faut-il faire la partition. La sous-classification, selon le sens, achève de voiler les relations syntaxiques.

Nous nous proposons donc de mettre en lumière un certain nombre de propriétés syntaxiques de ces éléments qu'on appelle habituellement des adverbes.

L'une des premières choses que l'on remarque quand on lit des listes d'adverbes et que l'on considère leurs emplois, c'est que certains sont susceptibles de se combiner entre eux, de constituer des chaînes. Constituer une chaîne ne veut pas dire seulement coexister syntagmatiquement. Cela implique aussi une relation de dépendance; en l'occurrence il s'agit d'une relation de type Déterminant-Déterminé. L'établissement de la chaîne maximale d'adverbes peut soulever quelques difficultés. Admettons, au moins provisoirement, qu'elle est du type illustré par l'exemple suivant :

1	2	3	4
---	---	---	---

il travaille beaucoup trop peu régulièrement.

Cette chaîne indique déjà l'existence de quatre classes distinctes d'adverbes, définies précisément par leur position dans la chaîne. Il s'agit, bien entendu, de la position potentielle dans la chaîne puisque certaines positions sont susceptibles de rester vides. Dans la classe 4 peuvent figurer un très grand nombre d'adverbes tels que *volontiers*, *assidûment*, *longtemps*, *souvent*, *vite*, *correctement* etc... Les classes 1, 2 et 3 semblent devoir se limiter aux éléments figurant dans notre exemple ou à leur absence. Remarquons que presque toutes les possibilités de combinaison existent entre ces adverbes comme en témoigne notre tableau :

1 2 3 4 il dort beaucoup trop peu longtemps.
 1 2 3 - il mange beaucoup trop peu.
 1 2 - 4 il s'absente beaucoup trop souvent.
 *1 - 3 4 * il sort beaucoup peu souvent.
 - 2 3 4 il vient trop peu volontiers.
 1 2 - - il boit beaucoup trop.
 *1 - 3 - * il intervient beaucoup peu.
 *1 - - 4 * il chante beaucoup mal.
 - 2 3 - il travaille trop peu.
 - 2 - 4 il sort trop souvent.
 - - 3 4 il vient peu volontiers.
 1 - - - il parle beaucoup.
 - 2 - - il parle trop.
 - - 3 - il parle peu.
 - - - 4 il parle souvent.

Les seules combinaisons exclues sont celles où *beaucoup* aurait à déterminer directement *peu* ou un élément de la classe 4.

A côté de cette chaîne maximale à quatre éléments existent des chaînes à trois éléments dans lesquelles certains adverbess se trouvent "à cheval" sur deux des positions de la chaîne maximale. Ainsi des adverbess comme *très*, *aussi*, *fort*, *extrêmement* qui ne peuvent suivre *beaucoup* ni précéder *trop* sont susceptibles de se combiner avec *peu* ou avec les adverbess de la classe 4. Ils s'opposent donc, globalement à la chaîne 1 + 2. Convenons d'appeler 12 la classe qu'ils constituent.

Par ailleurs, les adverbess *plus* et *moins* qui ne peuvent suivre *trop* ni précéder *peu* sont susceptibles de suivre *beaucoup* et de précéder les adverbess de la classe 4. Ils s'opposent donc globalement à la chaîne 2 + 3 et constituent, selon notre convention

la classe 23. Donnons quelques exemples :

12 3 4 il lit très peu volontiers.
 12 - - il mange assez peu.
 12 - 4 il dort extrêmement longtemps.
 * 12 - - *il sort très.
 1 23 4 il court beaucoup plus vite.
 1 23 - il parle beaucoup plus.
 - 23 4 il dort moins longtemps.
 - 23 - il boit moins.

Eu égard aux faits évoqués jusqu'ici, l'esquisse de classification des adverbess étudiés pourrait être récapitulée ainsi :

Classe 1 : beaucoup...

Classe 12 : très, fort, extrêmement, aussi...

Classe 2 : trop...

Classe 23 : plus (5), moins...

Classe 3 : peu...

Classe 4 : vite, souvent, longtemps, volontiers, gentiment, régulièrement, correctement..

Cette classification soulève tout de même un certain nombre de difficultés. En premier lieu, il semble, selon notre analyse, que la plupart des adverbess en *-ment* soient à ranger dans la classe 4. (Les autres, qui ont un comportement singulier, tels que *extrêmement* (classe 12), *seulement*, *vraiment*..., seront traités à part dans les paragraphes qui suivent). Or il est un fait que certains de ces adverbess peuvent aussi occuper dans la chaîne la place 1. Exemples :

il écrit d'habitude mal

il roule vachement vite.
 il note rudement trop sévèrement.
 il part méchamment loin.
 etc...

Mais ceci ne semble pas devoir constituer un véritable problème. En effet, il est clair que ces adverbes se vident de leur sens spécifique lorsqu'ils changent de position pour ne garder que celui d'"intensif". Autrement dit, on a affaire dans la position 1 de la chaîne à des adverbes *drôlement*₂, *rudement*₂, *méchamment*₂ etc..., homonymes des *drôlement*₁, *rudement*₁, *méchamment*₁, de la classe 4. Notons que cette série d'adverbes en *-ment*₂ est ouverte et que le mécanisme de "création" d'adverbes intensifs nouveaux par déplacement dans la chaîne est bien vivant. Notons aussi que ces intensifs de substitution (ou de fortune, comme on voudra) ont pour propriété de s'employer essentiellement dans les cas où *beaucoup* est interdit, c'est-à-dire devant *peu* ou immédiatement devant l'adverbe de la classe 4.

Plus délicate, mais sans doute du même ordre est la seconde difficulté; il n'y a pas que les adverbes en *-ment* qui puissent faire l'objet d'un déplacement dans la chaîne associé à un changement de sens. Mais si ce changement de sens est évident dans le cas des adverbes en *-ment*, il ne l'est pas toujours dans le cas des autres. Il ne fait aucun doute que toute drôlerie est exclue du signifié de la phrase *il sort drôlement souvent*, mais qu'en est-il dans les cas de *bien*, *fort* ou *assez* par exemple ?

Il existe un adverbe *bien* qui signifie "de belle ou bonne manière" et qui appartient, d'après son comportement distributionnel, à la classe 4 :

il chante bien

il chante très bien

il chante beaucoup trop bien

Il existe également un adverbe *bien* "intensif" qui se comporte comme les adverbes en *-ment* :

il chante bien mal.

il chante bien trop mal.

il chante bien peu.

Nous distinguerons donc *bien*₁ de *bien*₂.

De la même manière, nous serons amenés à distinguer un *fort*₁ signifiant "avec force" d'un *fort*₂ seulement "intensif".

il chante *fort*₁ il chante *fort*₂ mal

il chante très *fort*₁ il chante *fort*₂ peu souvent

il chante beaucoup trop *fort*₁

Mais là commence l'ambiguïté. Tant que *fort* est perçu comme déterminant d'un autre adverbe (= *fort*₂) ou comme déterminé par un autre adverbe (= *fort*₁) son interprétation sémantique est univoque : mais qu'en est-il lorsqu'il est isolé ? La phrase *il l'aime fort* signifie-t-elle "il l'aime avec force" ou "il l'aime beaucoup" ?

A considérer le mécanisme de création d'intensifs par déplacement des adverbes tel qu'il est utilisé dans le français d'aujourd'hui, il semble que l'ambiguïté soit (devenue) la règle et que le contexte seul permette l'interprétation. Dans la phrase *il dort vachement*, il est probable que *vachement* signifie "beaucoup", dans la phrase *il note vachement*, il est probable que *vachement* signifie de "manière vache", mais dans la phrase *il trotte drôlement*, *drôlement* peut signifier aussi bien "beaucoup" que "d'une manière drôle".

Ce qui n'est, dans les exemples cités jusqu'ici, qu'ambiguïté dans des cas-limites peut devenir plus gênant dans le cas d'un adverbe comme *assez* ce *l'ambiguïté* semble-t-il, pour les mots des

adverbes de la classe 12 :

il vient assez peu régulièrement.

il sort assez peu souvent.

il mange assez peu.

Mais à la différence de ceux-ci, il peut figurer seul

il dort assez.

et même être déterminé :

il dort bien assez.

Il nous semble que *assez* n'a son sens spécifique "de manière suffisante" que dans les deux derniers contextes : *il dort assez* signifie "il dort d'une manière suffisante" et *il dort bien assez* signifie "de manière tout à fait suffisante". Ailleurs *assez* semble n'être qu'un intensif : la différence de sens entre *il mange assez peu* et *il mange bien peu* est bien (ou assez) subtile. Etant donné ce comportement - original - de *assez*, il faut supposer, croyons-nous, que celui-ci appartient à la classe 23 comme *plus* et *moins* mais qu'il est, de surcroît, susceptible de participer à ce mécanisme qui déplace l'adverbe vers la gauche en le vidant de son sens spécifique pour ne lui conserver qu'une valeur intensive. Si cette hypothèse s'avère, les cas d'occurrences de *assez* doivent s'envisager de la manière suivante :

Dans *il dort assez*, c'est *assez*₁ ("de manière suffisante") qui figure.

Dans *il dort bien assez*, c'est également *assez*₁;

Dans *il dort assez peu*, c'est *assez*₂ ("intensif") puisque *assez* a été déplacé de la position 23 à la position 12.

Dans "il dort assez peu régulièrement" c'est

également *assez*₂.

Dans *Il dort assez mal*, ce peut être aussi bien *assez*₁ que *assez*₂ puisque *assez mal* peut représenter aussi bien la chaîne 12 - (3) - 4 que la chaîne (1) - 23 - 4 et, de fait, les deux interprétations sémantiques sont possibles, le contexte ou la situation permettant seuls de trancher. Si le contexte est: *Ne fais pas de bruit! Il dort assez mal comme ça!*, c'est l'interprétation (1) - 23 - 4 qui s'imposera. Si le contexte est: *Même quand il n'a pas de soucis particuliers, il dort assez mal*, c'est l'interprétation 12 - (3) - 4 qui s'imposera.

Indépendamment des problèmes particuliers qui peuvent se poser, notre analyse met donc en évidence l'existence de chaînes d'adverbes et de règles de combinaison de ces adverbes à l'intérieur des chaînes. L'analyse fait également apparaître une énorme disproportion (numérique) entre la classe 4 et les autres classes. Cette disproportion n'est pas le fait du hasard; il est possible de montrer ce qui sépare la classe 4 de toutes les autres prises globalement. Il suffit de constater pour cela que la chaîne 1 - 2 - 3 (ou ses variantes) est susceptible de se combiner non seulement avec la classe 4 des adverbes mais aussi avec la classe des adjectifs. Donnons quelques exemples :

- | | |
|------------|-----------------------------------|
| 1 2 3 Adj. | il est beaucoup trop peu aimable. |
| 1 2 - Adj. | il est beaucoup trop violent. |
| 1 - 3 Adj. | il est bien peu sympathique. |
| - 2 3 Adj. | il est trop peu serviable. |
| 12 3 Adj. | il est très peu loquace. |
| 12 - Adj. | il est très gentil. |
| 1 23 Adj. | il est beaucoup moins timide |

etc...

Cette situation n'est guère surprenante dans la mesure où la classe 4 des adverbess est fortement individualisée par l'existence d'une propriété transformationnelle qui la lie à la classe des adjectifs. Cette relation apparaît clairement dans les quelques couples d'exemples suivants :

il cherche patiemment : sa recherche est patiente
 il travaille convenablement : son travail est convenable
 il respire irrégulièrement : sa respiration est irrégulière
 etc...

Etant donné tout ce qui précède, la classification syntaxique des adverbess pourrait s'ébaucher. Une première classe se dessinerait, qui serait définie par deux propriétés :

(a) entretenir une relation transformationnelle avec l'adjectif :

à Verbe-Adverbe correspond transformationnellement Nom (déverbal)-Adjectif.

(b) se combiner syntagmatiquement, comme l'adjectif, avec une chaîne adverbessiale, en occupant toujours la dernière position, celle du terme déterminé.

Cette classe que, jusqu'ici, nous nous avons désignée comme classe 4 pourrait, par exemple, s'appeler *Adverbess qualificatifs*. Une seconde classe serait définie par la propriété de se combiner avec les classes des adjectifs et des adverbess qualificatifs en occupant la première position, celle du terme déterminant. Cette classe pourrait s'appeler *Adverbess quantificatifs* et se subdiviser en plusieurs sous-classes (qui correspondent à nos classes 1, 12, 2, 23) en fonction de la distribution de leurs éléments dans les chaînes d'adverbess quantificatifs.

Il existe une autre série d'adverbess, dont nous n'avons pas parlé jusqu'ici, et qui pourraient constituer une classe fortement individualisée. Cel-

le-ci pourrait être définie par deux propriétés :

(c) être susceptible de permuter, c'est-à-dire d'occuper plusieurs positions différentes, dans la phrase (sans que ses éléments perdent leur sens spécifique).

(d) ne pouvoir entrer dans aucune chaîne adverbessiale.

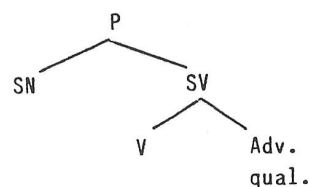
Cette classe serait constituée d'éléments tels que *hier, aujourd'hui, demain, maintenant, désormais, ici, là-bas, ailleurs, actuellement* etc...

Donnons quelques exemples pour illustrer les deux propriétés mentionnées :

il travaille volontiers ici
 il travaille ici volontiers
 ici il travaille volontiers

il part demain : * il part très demain
 * il part moins demain
 * il part beaucoup demain

Cette classe pourrait s'appeler *Adverbess circonstanciels* à condition que le choix de ce terme n'entraîne pas de méprise : circonstanciel serait l'indication non pas que ces adverbess "expriment une circonstance" (ce serait là une définition sémantique de la classe et ce n'est pas ainsi que nous l'avons établie) mais que le comportement syntaxique de cette classe est analogue à celui de certaines phrases subordonnées, permutablees, que l'on appelle habituellement des "*circonstanciell*es". Ce terme soulignerait alors que la place, dans la hiérarchie des structures de la phrase, de cette classe serait tout à fait différente de celle des adverbess qualificatifs. Si on essaie de schématiser - très grossièrement - la chose, on obtient ceci :



L'adverbe qualificatif entretiendrait une relation de dépendance étroite avec le verbe à l'intérieur du syntagme verbal, alors que l'adverbe circonstanciel n'entretiendrait de relation qu'avec le complexe SN-SV.

Il existe encore une autre série d'adverbes qui n'appartiennent à aucune des classes mentionnées jusqu'ici et qui seraient susceptibles de constituer une classe autonome; il s'agit par exemple de *encore*, *toujours*, *vraiment*, *véritablement*, *assurément*, etc... Ces adverbes ne peuvent faire partie de la classe des adverbes circonstanciels dans la mesure où ils ne sont pas permutable :

Ainsi :

demain il part avec des amis : * ^{encore} il part avec _{des amis}

il part demain avec des amis : ^{il part} _{des amis} encore avec

il part avec des amis demain : * ^{il part} _{amis} avec des _{amis} encore

Ils ne peuvent faire partie de la classe des adverbes qualificatifs dans la mesure où ils ne peuvent être déterminés par des adverbes quantificatifs. Ainsi :

il part très souvent : * il part très ^{tou-} _{jours}

il part beaucoup moins souvent : * il part beaucoup _{moins} toujours

Ils ne peuvent faire partie de la classe des adverbes quantificatifs dans la mesure où ceux-ci constituent une chaîne stricte, c'est-à-dire qui ne peut être interrompue, alors qu'eux-mêmes peuvent en être détachés sans difficulté. Considérons par exemple :

il a beaucoup trop peu travaillé

il a travaillé beaucoup trop peu

*il a beaucoup travaillé trop peu

*il a beaucoup trop travaillé peu

en face de

il a toujours beaucoup trop travaillé

il a travaillé toujours beaucoup trop

il a toujours travaillé beaucoup trop

Cette propriété d'être détachable indique d'ailleurs clairement qu'il n'existe aucune dépendance entre cette classe d'adverbes et l'un quelconque des maillons de la chaîne d'adverbes quantificatifs. Convenons de les appeler, faute de mieux, les *adverbes "détachables"*.

Il semble bien délicat de préciser à quel niveau pourrait se situer cette classe d'adverbes dans la hiérarchie des structures de la phrase et quel type de relation elle pourrait entretenir avec les autres constituants. Nous nous bornerons à une suggestion : tout se passe, à notre sens, comme si cette classe ne pouvait être constitutive de la phrase de base mais appartenait à un autre niveau que, faute de mieux encore, nous appellerons l'instance de discours, les phrases attestées n'étant que les résultantes de la projection d'un niveau sur l'autre.

Semblent devoir constituer une classe à part également les adverbes de négation. Nous ne les mentionnons ici que pour mémoire; rien dans leur comportement ne les apparente aux classes que nous avons déjà esquissées. Le fonctionnement de la négation e-

xigerait une étude toute particulière.

En revanche, il convient peut-être de s'arrêter quelque peu sur un certain nombre d'adverbes qui se trouvent mentionnés de manière plus ou moins systématique dans les grammaires. Nous pensons en particulier à *en, y, dessus, dessous, avec* etc...

Voici quelques exemples d'occurrences de ces adverbes :

- il en revient
- il s'y rend
- il le pose dessus
- il le met dessous
- il l'attrape avec

Tous les éléments de cette série possèdent en commun une propriété d'ordre transformationnel : tous résultent de l'application de l'une des transformations de pronominalisation. Celle-ci consiste - schématiquement - à remplacer par un pronom (ou, à la limite, à effacer purement et simplement) des constituants identiques à des constituants déjà exprimés au préalable (selon diverses modalités qui ne nous concernent pas ici). Le mécanisme peut être illustré par les exemples suivants :

- ... *un bateau; je vois le bateau* devient *je le vois*
- ... *une maison; je viens de la maison* devient *j'en viens*
- ... *une maison; je vais à la maison* devient *j'y vais*
- ... *un fauteuil; je mets le chapeau sur le fauteuil* devient *je mets le chapeau dessus*
- ... *un couteau; je coupe le pain avec le couteau* devient *je coupe le pain avec.*

Aucune de ces phrases n'est une phrase de base; toutes ont subi une pronominalisation. Dès que l'on introduit la distinction entre deux niveaux, l'un profond, l'autre superficiel, reliés par des transformations

tions, on met en évidence la relation transformationnelle de SN / *en*, à SN / *y*, sur SN / *dessus*, avec SN / *avec* etc...

Il en résulte que les éléments de la série *en, y, dessus, dessous, avec* ne sont nullement des adverbes mais s'apparentent plutôt à la catégorie des pronoms; plus précisément ils représentent, amalgamées, des séquences préposition + pronom.

Reste toute la série d'éléments tels que *pour-tant, néanmoins, cependant, aussi, toutefois, d'ailleurs...* Wagner et Pinchon qui reconnaissent en eux des adverbes de liaison proposent un critère pour les distinguer des conjonctions de coordination : " *la conjonction de coordination ne détermine aucun des termes ou des groupes parallèles qu'elle coordonne; elle se place toujours entre eux mais ne se rapporte ni à l'un ni à l'autre. On ne peut pas couper ton père et ta mère en : ton père et / ou en / et ta mère. Et a pour seul rôle d'appeler un terme suivant ou d'impliquer un terme précédent. A valeur de sens égale ou comparable, l'adverbe appartient toujours au second des termes ou des groupes entre lesquels il établit une relation logique. Il les détermine et s'analyse comme un complément. Un adverbe (ou une locution adverbiale) de liaison peut d'ailleurs très bien se placer après le terme ou à l'intérieur du groupe qu'il détermine.*" Ce critère peut laisser perplexe quand on considère les emplois d'une conjonction de coordination comme *donc* :

il s'est enfui; il est donc coupable.

Le comportement syntaxique de *donc* apparaît comme tout à fait analogue à celui de *néanmoins* par exemple

il a trouvé la solution; donc il est satisfait

il a trouvé la solution; il est donc satisfait

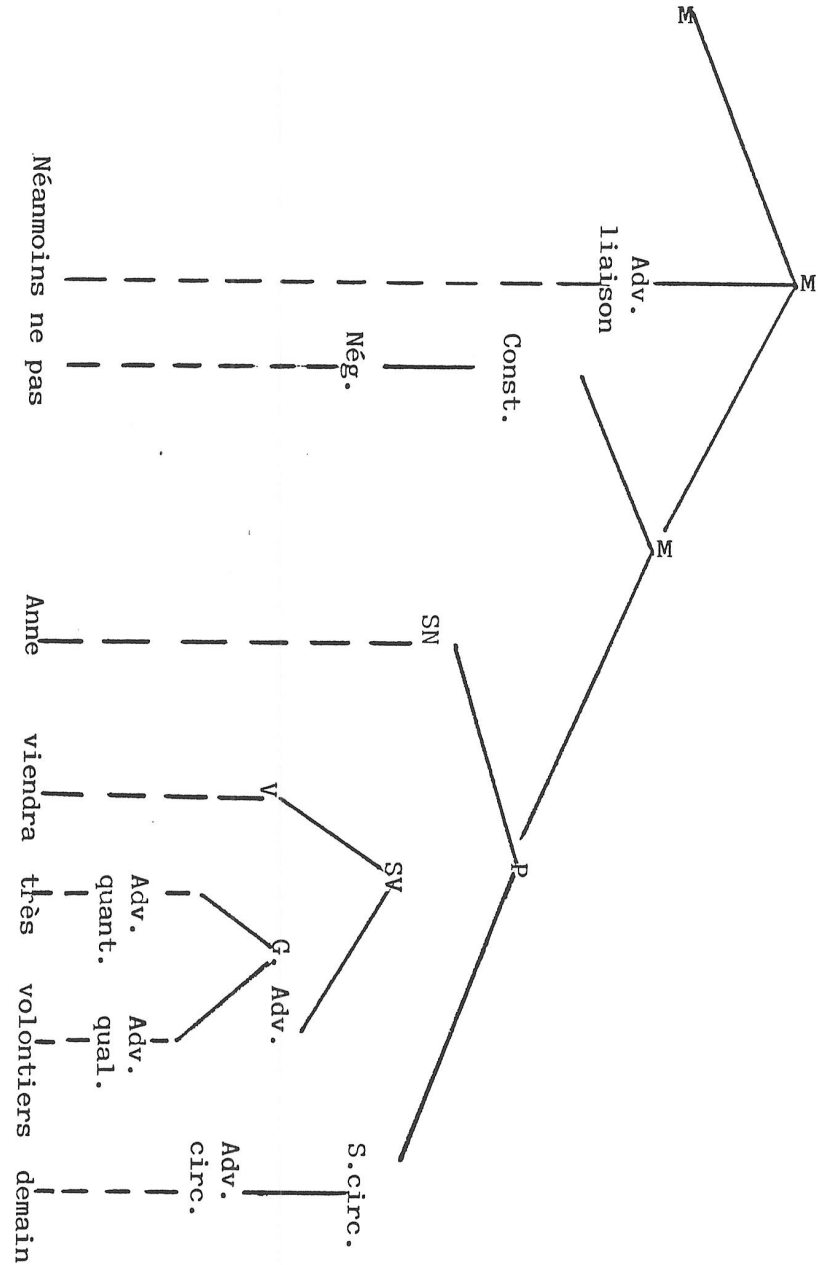
en face de :

il a trouvé la solution; néanmoins il est inquiet

il a trouvé la solution; il est néanmoins inquiet

Il est clair, sur la base des faits évoqués jusqu'ici, que des éléments comme *néanmoins*, *cependant*, *pourtant*, *toutefois*... constituent une classe tout à fait indépendante de celles qui ont déjà été établies. Cette classe pourrait se définir par la propriété de n'apparaître qu'en présence de deux phrases (de base) se situant au même niveau dans la hiérarchie des structures syntaxiques. Et l'appellation d'*Adverbes de liaison* pourrait lui être conservée. Mais le problème subsiste de la relation entre adverbess de liaison et conjonctions de coordination. Peut-être la solution consiste-t-elle à établir que le comportement des sept conjonctions de coordination (*et*, *ou*, *ni*, *mais*, *or*, *car*, *donc*) n'est pas homogène et que, par conséquent, une partie d'entre elles appartient à la classe des adverbess de liaison, mais une telle discussion excèderait largement le cadre de cet article. Nous laissons donc la question en suspens.

Il est possible de récapituler sur un exemple et à l'aide d'un schéma l'esquisse de classification syntaxique des adverbess que nous avons tentée. Considérons la phrase complexe suivante : *Anne a reçu une invitation; néanmoins elle ne viendra assurément pas très volontiers demain*. Si nous avons à localiser sur un indicateur syntagmatique de base les diverses classes que nous avons établies de manière à mettre en évidence les dépendances syntaxiques dans lesquelles elles entrent, nous opterions pour une représentation du genre de celle-ci :



Seule manque, dans cette représentation, la classe de *assurément*. C'est vraisemblablement au niveau des Σ qu'il faudrait lui chercher une place. Ce schéma, malgré son caractère extrêmement simpliste, permet de se faire une idée de l'extrême diversité de comportement, sur le plan syntaxique, de ce qu'on appelle les adverbes. Il est injustifiable, syntaxiquement, de regrouper des classes au comportement si différencié sous l'étiquette unique d'adverbes avec, pour seule justification - nous revenons à notre constatation initiale - leur invariabilité. Le fait est qu'il existe des classes de "joncteurs" de "quantifieurs" etc... (peu importe l'appellation qu'on leur donnera) qui assument chacune une fonction syntaxique propre.

Nous ne saurions cependant clore ce petit développement par une conclusion aussi tranchée. Et ce pour deux raisons. La première est que ce travail n'est qu'une esquisse et qu'il laisse dans l'ombre bon nombre de faits importants. La seconde est que, même pour les cas que nous avons abordés, la langue offre des comportements qui donnent à réfléchir. Nous nous bornerons ici à évoquer deux types de difficultés que l'on peut rencontrer : les interférences entre syntaxe et morphologie d'une part, entre syntaxe et sémantique de l'autre. La propriété d'être déterminé par des adverbes quantitatifs caractérise à la fois les adjectifs et les adverbes qualificatifs. Entre ceux-ci, avons-nous dit, existe une relation transformationnelle, et celle-ci se double d'une relation morphologique : la formation des adverbes qualificatifs sur le thème des adjectifs qualificatifs au moyen de l'adjonction d'un suffixe *-ment*. De ce fait, s'établit dans le système, une sorte d'équation selon laquelle les adverbes en *-ment* sont susceptibles de se combiner avec les adverbes quantitatifs. Mais, par ailleurs, nous avons eu l'occasion de voir qu'un certain nombre d'adverbes en *-ment* n'appartenaient pas à la classe des adverbes qualificatifs. Et pour ces derniers, deux cas sont à considérer. Les uns, en "accédant" à leur "nouvelle" classe ont "perdu" (6) la propriété de se combiner avec les adverbes

quantitatifs : c'est le cas, notamment, de *vraiment* ou de *extrêmement*. Syntaxiquement, ils ne font pas problème. Les autres ont "conservé" (6), au moins en partie, leurs propriétés combinatoires : c'est le cas, par exemple, de *certainement*, *vraisemblablement* etc... D'où la possibilité de phrases telles que :

il sort [très vraisemblablement] très souvent.

Ce type d'interférence entre la morphologie et la syntaxe a pour effet d'obscurcir la classification syntaxique.

Il est clair par ailleurs que ces classes que nous avons esquissées possèdent des caractéristiques sémantiques. Sans doute celles-ci ne peuvent-elles se réduire à des traits tels que "manière", "temps", "lieu" ou "quantité"; il n'empêche que l'homogénéité sémantique des classes est perceptible; en particulier, dans les cas de "changements" (6) de classes. S'il arrive que des adverbes en *-ment* cessent d'être employés comme adverbes qualificatifs pour devenir (6) des quantitatifs, ce ne sont pas n'importe lesquels; ce sont *extrêmement* ou *excessivement*. Si des adverbes en *-ment* deviennent (6) "détachables", ce ne sont pas n'importe lesquels; ce sont *vraisemblablement*, *sûrement*, *certainement*, *assûrement* etc...

Ces interférences entre morphologie et syntaxe ou entre sémantique et syntaxe mettent en évidence le caractère éminemment partiel et provisoire d'une appréhension du phénomène "adverbial" à partir d'une esquisse de classification syntaxique et en montrent les limites.

Laboratoire de Linguistique générale et appliquée

Université de Nice

N O T E S

1. Un certain nombre de propriétés syntaxiques peuvent être mises en évidence par l'étude de la distribution des éléments en structure superficielle. Parfois, il est éclairant de montrer quels mécanismes transformationnels lient telles structures à telles autres. Parfois enfin, la distribution des éléments n'est éclairante qu'en structure profonde, c'est-à-dire avant que l'application successive de transformation ne l'aient obscurcie.
2. M. GREVISSE.- *Le bon usage*, Paris, Duculot, Gembloux, Hatier, 9e éd., 1969.
3. W. VON WARTBURG, P. ZUMTHOR.- *Précis de syntaxe du français contemporain*, Berne, Francke, 1947.
4. R.L. WAGNER, J. PINCHON.- *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 1962.
5. Nous laissons de côté les problèmes de lexicalisations de certaines chaînes : * plus bien = mieux, etc...
6. Le caractère dynamique du vocabulaire utilisé n'est que commodité d'expression.